

## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



### Opteon™ SF30 Specialty Fluid

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 28.10.2019
2.3	28.11.2019	3574053-00005	Date de la première version publiée: 22.10.2018

## RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### 1.1 Identificateur de produit

Nom commercial : Opteon™ SF30 Specialty Fluid

SDS-Identcode : 130000145292

### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : Produit de nettoyage, Agent dégraissant, Agents de transfert de chaleur, Solvant

Restrictions d'emploi recommandées : Destiné exclusivement à l'usage industriel., Ne pas utiliser le produit à d'autres fins que celles spécifiées ci-dessus.

### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : U^içã^ÁÖç a  
í Á|æ^Á^ÁÖ\* lá^  
ï ï | €€ Úo^@æ |óá^Á  
Xã } ^• Á^æ &^

Téléphone : +3H(0)-FÍ I -30i -JGG

Téléfax : +H3-ÇEÍ I ÈÈ È I J

Adresse e-mail de la personne responsable de FDS : @^O •^içã^Èç a ÈÈ

### 1.4 Numéro d'appel d'urgence

+(33)-975181407 (CHEMTREC - Recommandé) ; Téléphone en cas d'urgence ORFILA:  
+33 (0) 145 42 59 59 (centre anti-poison)

## RUBRIQUE 2: Identification des dangers

### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

#### Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Irritation oculaire, Catégorie 2 H319: Provoque une sévère irritation des yeux.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique, Catégorie 3 H336: Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique, Catégorie 3 H412: Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

### 2.2 Éléments d'étiquetage

#### Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



### Opteon™ SF30 Specialty Fluid

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 28.10.2019
2.3	28.11.2019	3574053-00005	Date de la première version publiée: 22.10.2018

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Attention

Mentions de danger :

- H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
- H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
- H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence :

**Prévention:**

- P264 Se laver la peau soigneusement après manipulation.
- P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
- P273 Éviter le rejet dans l'environnement.
- P280 Porter un équipement de protection des yeux/ du visage.

**Intervention:**

- P304 + P340 + P312 EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.
- P337 + P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette:

trans-dichloroéthylène

**Etiquetage supplémentaire**

EUH209 Peut devenir facilement inflammable en cours d'utilisation.

### 2.3 Autres dangers

Ce mélange ne contient aucune substance considérée comme persistante, bioaccumulable et toxique (PBT).

Ce mélange ne contient aucune substance considérée comme étant particulièrement persistante ou particulièrement bio-accumulable (vPvB).

Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent provoquer la suffocation par réduction de la teneur en oxygène.

Un mauvais usage ou une inhalation abusive intentionnelle peuvent provoquer la mort sans symptômes d'avertissement, en raison des effets cardiaques.

Une évaporation rapide du produit peut provoquer des gelures.

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

### 3.2 Mélanges

**Composants**

Nom Chimique	No.-CAS	Classification	Concentration
--------------	---------	----------------	---------------

**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006


**Opteon™ SF30 Specialty Fluid**

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 28.10.2019
2.3	28.11.2019	3574053-00005	Date de la première version publiée: 22.10.2018

	No.-CE No.-Index Numéro d'enregistrement		(% w/w)
(Z)-1,1,1,4,4,4-Hexafluorobut-2-ène*	692-49-9 01-2119929623-35		74,7
trans-dichloroéthylène	156-60-5 205-860-2 602-026-00-3 01-2120093504-55	Flam. Liq. 2; H225 Acute Tox. 4; H332 Eye Irrit. 2; H319 STOT SE 3; H336 Aquatic Chronic 3; H412	25,3

\* Substance non dangereuse volontairement divulguée  
Pour l'explication des abréviations voir rubrique 16.

**RUBRIQUE 4: Premiers secours**
**4.1 Description des premiers secours**

- Conseils généraux : En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin.  
Si les symptômes persistent ou en cas de doute, consulter un médecin.
- Protection pour les secouristes : Les secouristes doivent veiller à se protéger et utiliser l'équipement de protection individuelle recommandé lorsqu'un risque d'exposition existe (voir chapitre 8).
- En cas d'inhalation : En cas d'inhalation, déplacer à l'air frais.  
Faire appel à une assistance médicale si des symptômes apparaissent.
- En cas de contact avec la peau : En cas de contact, rincer immédiatement la peau avec beaucoup d'eau.  
Enlever les vêtements et les chaussures contaminés.  
Faire appel à une assistance médicale.  
Laver les vêtements avant de les remettre.  
Nettoyer méticuleusement les chaussures avant de les réutiliser.
- En cas de contact avec les yeux : En cas de contact, rincer les yeux immédiatement avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes.  
Retirer les lentilles de contact si on peut le faire facilement.  
Faire appel à une assistance médicale.
- En cas d'ingestion : En cas d'ingestion, NE PAS faire vomir.  
Faire appel à une assistance médicale si des symptômes apparaissent.  
Rincer soigneusement la bouche avec de l'eau.

## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



### Opteon™ SF30 Specialty Fluid

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 28.10.2019
2.3	28.11.2019	3574053-00005	Date de la première version publiée: 22.10.2018

#### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- Symptômes :
- Le contact avec la peau peut provoquer les symptômes suivants:
    - Irritation
    - Gonflement des tissus
    - Démangeaisons
    - Sensation de gêne
    - Rougeur
  - Le contact avec les yeux peut provoquer les symptômes suivants
    - déchirure
    - Rougeur
    - Sensation de gêne
  - D'autres symptômes qui pourraient être liés à un mauvais usage ou à une inhalation abusive sont
    - Sensibilisation cardiaque
    - Effets anesthésiants
    - Étourdissement
    - Vertiges
    - confusion
    - Incoordination
    - Somnolence
    - Perte de conscience
- Risques :
- Peut causer une arythmie cardiaque.
  - Provoque une sévère irritation des yeux.
  - Peut provoquer somnolence ou vertiges.

#### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

- Traitement :
- Du fait que les médicaments à base de catécholamine, tels l'épinéphrine, peuvent possiblement provoquer une arythmie cardiaque, ils doivent être administrés avec prudence lorsque la vie du patient est en danger.

### RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1 Moyens d'extinction

- Moyens d'extinction appropriés :
- Eau pulvérisée
  - Mousse résistant à l'alcool
  - Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>)
  - Poudre chimique sèche
- Moyens d'extinction inappropriés :
- Aucun(e) à notre connaissance.

#### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

- Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie :
- Une exposition aux produits de combustion peut être dangereuse pour la santé.

**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

**Opteon™ SF30 Specialty Fluid**

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 28.10.2019
2.3	28.11.2019	3574053-00005	Date de la première version publiée: 22.10.2018

Produits de combustion dangereux : Fluorure d'hydrogène  
fluorure de carbonyle  
Oxydes de carbone  
Composés chlorés

**5.3 Conseils aux pompiers**

Équipements de protection particuliers des pompiers : En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome. Utiliser un équipement de protection individuelle.

Méthodes spécifiques d'extinction : Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement proche.  
Les récipients fermés peuvent être refroidis par eau pulvérisée.  
Éloigner les contenants de la zone de feu si cela peut se faire sans risque.  
Évacuer la zone.

**RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle****6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Précautions individuelles : Utiliser un équipement de protection individuelle.  
Suivez les conseils de manipulation et les recommandations en matière d'équipement de protection.

**6.2 Précautions pour la protection de l'environnement**

Précautions pour la protection de l'environnement : Tout déversement dans l'environnement doit être évité.  
Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est possible en toute sécurité.  
Éviter la dispersion (p.ex. par bac de rétention ou barrières à huile).  
Retenir l'eau de lavage contaminée et l'éliminer.  
Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues.

**6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Méthodes de nettoyage : Enlever avec un absorbant inerte.  
Pour les déversements importants, installer des digues ou d'autres méthodes de confinement pour empêcher la propagation du produit. Si le produit endigué peut être pompé, entreposer le produit récupéré dans un récipient approprié.  
Nettoyer les substances résiduelles du déversement à l'aide d'un absorbant approprié.  
Des réglementations locales ou nationales peuvent s'appliquer au déversement et à l'élimination de ce produit, de même qu'aux matériaux et objets utilisés pour le nettoyage.  
Vous devrez déterminer quelle réglementation est applicable.  
Les rubriques 13 et 15 de cette fiche de données de sécurité fournissent des informations concernant certaines exigences

**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

**Opteon™ SF30 Specialty Fluid**

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 28.10.2019
2.3	28.11.2019	3574053-00005	Date de la première version publiée: 22.10.2018

locales ou nationales.

**6.4 Référence à d'autres rubriques**

Voir les rubriques: 7, 8, 11, 12 et 13.

**RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage****7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

- Mesures d'ordre technique : Voir les mesures techniques à la rubrique CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE.
- Ventilation locale/totale : Si une ventilation suffisante n'est pas disponible, utiliser avec une ventilation locale par aspiration.
- Conseils pour une manipulation sans danger : Éviter le contact avec la peau et les vêtements.  
Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation.  
Ne pas avaler.  
Éviter tout contact avec les yeux.  
A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité, sur la base des résultats de l'évaluation de l'exposition du lieu de travail.  
Prenez soin de prévenir les déversements, les déchets et de minimiser les rejets dans l'environnement.
- Mesures d'hygiène : Si une exposition aux produits chimiques est probable pendant l'utilisation typique, fournir des systèmes de nettoyage oculaire et des douches de sécurité proches du lieu de travail. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Laver les vêtements contaminés avant de les remettre.

**7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

- Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Ne pas exposer les barils directement à une source de chaleur ou une température supérieure à 46°C (115°F) pour éviter leur pressurisation et éventuellement fausser les tambours. Le matériau ne doit pas être distribué par arrosage depuis des conteneurs de transport de type seaux/fûts affichant une capacité de 5 gallons ou plus. L'utilisation d'une pompe à tambour est recommandée pour la distribution depuis des conteneurs de transport de type seaux/fûts affichant une capacité de plus de 5 gallons, sauf pour les conteneurs plus petits où une ventilation adéquate peut être employée pour gérer l'exposition. Conserver dans des conteneurs proprement étiquetés. Garder sous clef. Conserver dans un endroit frais et bien ventilé. Stocker en tenant compte des législations nationales spécifiques.
- Précautions pour le stockage : Pas de restrictions particulières pour le stockage en commun.
- Durée de stockage : > 10 a

## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



### Opteon™ SF30 Specialty Fluid

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 28.10.2019
2.3	28.11.2019	3574053-00005	Date de la première version publiée: 22.10.2018

Température de stockage recommandée : < 46 °C

Pour en savoir plus sur la stabilité du stockage : Le produit affiche une durée de conservation illimitée s'il est stocké correctement.

Éviter une exposition directe au soleil.

#### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s) : Donnée non disponible

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1 Paramètres de contrôle

Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.

#### Dose dérivée sans effet (DNEL) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:

Nom de la substance	Utilisation finale	Voies d'exposition	Effets potentiels sur la santé	Valeur
trans-dichloroéthylène	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	797 mg/m <sup>3</sup>
	Consommateurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	198 mg/m <sup>3</sup>
	Consommateurs	Ingestion	Long terme - effets systémiques	57 mg/kg p.c./jour

#### Concentration prédite sans effet (PNEC) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:

Nom de la substance	Compartiment de l'Environnement	Valeur
trans-dichloroéthylène	Eau douce	0,0364 mg/l
	Eau douce - intermittent	0,3636 mg/l
	Eau de mer	0,0036 mg/l
	Sédiment marin	0,055 mg/kg poids sec (p.s.)
	Sédiment d'eau douce	0,5483 mg/kg poids sec (p.s.)
	Station de traitement des eaux usées	17 mg/l
	Sol	0,056 mg/kg poids sec (p.s.)

#### 8.2 Contrôles de l'exposition

##### Mesures d'ordre technique

Réduire au minimum les concentrations d'exposition au travail.

Si une ventilation suffisante n'est pas disponible, utiliser avec une ventilation locale par aspiration.

##### Équipement de protection individuelle

Protection des yeux : Porter les équipements de protection individuelle suivants:  
Lunettes de protection

**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

**Opteon™ SF30 Specialty Fluid**

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 28.10.2019
2.3	28.11.2019	3574053-00005	Date de la première version publiée: 22.10.2018

L'équipement doit être conforme à la norme EN NF 166

## Protection des mains

Matériel : Gants résistant aux produits chimiques

Remarques : Le choix du type de gants de protection contre les produits chimiques doit être effectué en fonction de la concentration et de la quantité des substances dangereuses propres aux postes de travail. Le temps de pénétration n'a pas été déterminé pour le produit. Changer souvent de gants! Dans le cas d'applications spéciales, il est recommandé de se renseigner auprès du fabricant de gants sur la résistance aux produits chimiques des gants de protection indiqués ci-dessus. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

Protection de la peau et du corps : Porter les équipements de protection individuelle suivants: Si l'évaluation démontre qu'il existe un risque d'atmosphères explosives ou de feux instantanés, utiliser un revêtement protecteur antistatique retardateur de flamme.

Protection respiratoire : Si une ventilation locale par aspiration adéquate n'est pas disponible ou si l'évaluation de l'exposition démontre des expositions au-delà des lignes directrices recommandées, utiliser une protection respiratoire.

Filtre de type : Type protégeant des gaz organiques et des vapeurs à bas point d'ébullition (AX)

**RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques****9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

Aspect	: liquide
Couleur	: clair
Odeur	: légère, d'éther
Seuil olfactif	: Donnée non disponible
pH	: 7
Point de fusion/point de congélation	: Donnée non disponible
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	: 29,1 °C
Point d'éclair	: ne forme pas d'étincelles

**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

**Opteon™ SF30 Specialty Fluid**

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 28.10.2019
2.3	28.11.2019	3574053-00005	Date de la première version publiée: 22.10.2018

Taux d'évaporation	:	Donnée non disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	:	Non applicable
Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité supérieure	:	Aucun(e).
Limite d'explosivité, inférieure / Limite d'inflammabilité inférieure	:	Aucun(e).
Pression de vapeur	:	871,4 hPa
Densité de vapeur relative	:	5,01 (Air = 1.0)
Densité relative	:	1,31
Densité	:	1,308 g/cm <sup>3</sup>
Solubilité(s) Hydrosolubilité	:	Donnée non disponible
Coefficient de partage: n-octanol/eau	:	Non applicable
Température d'auto-inflammabilité	:	Donnée non disponible
Température de décomposition	:	Donnée non disponible
Viscosité Viscosité, cinématique	:	Donnée non disponible
Propriétés explosives	:	Non explosif
Propriétés comburantes	:	La substance ou le mélange n'est pas classé comme comburant.

**9.2 Autres informations**

Inflammabilité (liquides)	:	Donnée non disponible
Taille des particules	:	Non applicable

**RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité****10.1 Réactivité**

Non classé comme danger de réactivité.

**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

**Opteon™ SF30 Specialty Fluid**

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 28.10.2019
2.3	28.11.2019	3574053-00005	Date de la première version publiée: 22.10.2018

**10.2 Stabilité chimique**

Stable dans des conditions normales.

**10.3 Possibilité de réactions dangereuses**

Réactions dangereuses : Aucun(e) à notre connaissance.

**10.4 Conditions à éviter**

Conditions à éviter : Aucun(e) à notre connaissance.

**10.5 Matières incompatibles**

Matières à éviter : Aucun(e).

**10.6 Produits de décomposition dangereux**

On ne connaît pas de produits de décomposition dangereux.

**RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques****11.1 Informations sur les effets toxicologiques**

Informations sur les voies d'exposition probables	:	Inhalation Contact avec la peau Ingestion Contact avec les yeux
---	---	--

**Toxicité aiguë**

Non classé sur la base des informations disponibles.

**Produit:**

Toxicité aiguë par inhalation	:	Estimation de la toxicité aiguë: > 20 mg/l Durée d'exposition: 4 h Atmosphère de test: vapeur Méthode: Méthode de calcul
-------------------------------	---	---

**Composants:****(Z)-1,1,1,4,4,4-Hexafluorobut-2-ène:**

Toxicité aiguë par inhalation	:	CL50 (Rat): > 690,413 mg/l Durée d'exposition: 4 h Atmosphère de test: vapeur Méthode: OCDE ligne directrice 403
-------------------------------	---	---

Concentration sans effet nocif observé (Chien): 12500 ppm  
Atmosphère de test: gaz

Concentration minimale avec effet nocif observé (Chien):  
25000 ppm  
Atmosphère de test: gaz

Seuil de sensibilisation cardiaque (Chien): 1.677.740 mg/m3  
Atmosphère de test: gaz

**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

**Opteon™ SF30 Specialty Fluid**

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 28.10.2019
2.3	28.11.2019	3574053-00005	Date de la première version publiée: 22.10.2018

**trans-dichloroéthylène:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): 7.902 mg/kg  
Méthode: OCDE ligne directrice 420

Toxicité aiguë par inhalation : Concentration minimale avec effet nocif observé (Chien):  
250000 ppm  
Atmosphère de test: gaz

Seuil de sensibilisation cardiaque (Chien): 991.309 mg/m3  
Atmosphère de test: gaz

Estimation de la toxicité aiguë: 11 mg/l

Durée d'exposition: 4 h

Atmosphère de test: vapeur

Méthode: Avis d'expert

Remarques: Basé sur la classification harmonisée du règlement UE 1272/2008, Annexe VI

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Lapin): > 5.000 mg/kg  
Méthode: OCDE ligne directrice 402

**Corrosion cutanée/irritation cutanée**

Non classé sur la base des informations disponibles.

**Composants:****(Z)-1,1,1,4,4,4-Hexafluorobut-2-ène:**

Résultat : Pas d'irritation de la peau

**trans-dichloroéthylène:**

Espèce : Lapin

Méthode : OCDE ligne directrice 404

Résultat : Irritation légère de la peau

**Lésions oculaires graves/irritation oculaire**

Provoque une sévère irritation des yeux.

**Composants:****(Z)-1,1,1,4,4,4-Hexafluorobut-2-ène:**

Résultat : Pas d'irritation des yeux

**trans-dichloroéthylène:**

Espèce : Lapin

Méthode : OCDE ligne directrice 405

Résultat : Irritant pour les yeux, réversible en 7 jours

**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

**Opteon™ SF30 Specialty Fluid**

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 28.10.2019
2.3	28.11.2019	3574053-00005	Date de la première version publiée: 22.10.2018

**Sensibilisation respiratoire ou cutanée****Sensibilisation cutanée**

Non classé sur la base des informations disponibles.

**Sensibilisation respiratoire**

Non classé sur la base des informations disponibles.

**Mutagénicité sur les cellules germinales**

Non classé sur la base des informations disponibles.

**Composants:****(Z)-1,1,1,4,4,4-Hexafluorobut-2-ène:**

Génotoxicité in vitro : Type de Test: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)  
Méthode: OCDE ligne directrice 471  
Résultat: négatif

Type de Test: Test d'aberration chromosomique in vitro  
Méthode: OCDE ligne directrice 473  
Résultat: négatif

Génotoxicité in vivo : Type de Test: Test de micronoyaux sur les érythrocytes de mammifères (test cytogénétique in vivo)  
Méthode: OCDE ligne directrice 474  
Résultat: négatif

Mutagénicité sur les cellules germinales- Evaluation : L'analyse de la valeur probante ne reconnaît pas la classification en tant que mutagène sur des cellules germinales.

**trans-dichloroéthylène:**

Génotoxicité in vitro : Type de Test: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)  
Méthode: OCDE ligne directrice 471  
Résultat: négatif

Type de Test: Essai in vitro de mutation génique sur cellules de mammifères  
Méthode: OCDE ligne directrice 476  
Résultat: négatif

Type de Test: Test d'aberration chromosomique in vitro  
Méthode: OCDE ligne directrice 473  
Résultat: négatif

Génotoxicité in vivo : Type de Test: Test de micronoyaux sur les érythrocytes de mammifères (test cytogénétique in vivo)  
Espèce: Souris  
Voie d'application: Ingestion  
Méthode: OCDE ligne directrice 474  
Résultat: négatif

Mutagénicité sur les cellules germinales- Evaluation : L'analyse de la valeur probante ne reconnaît pas la classification en tant que mutagène sur des cellules germinales.

**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

**Opteon™ SF30 Specialty Fluid**

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 28.10.2019
2.3	28.11.2019	3574053-00005	Date de la première version publiée: 22.10.2018

**Cancérogénicité**

Non classé sur la base des informations disponibles.

**Toxicité pour la reproduction**

Non classé sur la base des informations disponibles.

**Composants:****(Z)-1,1,1,4,4,4-Hexafluorobut-2-ène:**

Effets sur la fertilité : Type de Test: Test de la toxicité reproductive portant sur deux générations  
Espèce: Rat  
Voie d'application: Inhalation (vapeur)  
Méthode: OCDE ligne directrice 416  
Résultat: négatif

Incidences sur le développement du fœtus : Type de Test: Développement embryo-fœtal  
Espèce: Lapin  
Voie d'application: Inhalation (vapeur)  
Méthode: OCDE ligne directrice 414  
Résultat: négatif

Toxicité pour la reproduction - Evaluation : Les éléments de preuve apportés ne permettent pas le classement comme toxique pour la reproduction, Aucun effet sur ou via l'allaitement

**trans-dichloroéthylène:**

Incidences sur le développement du fœtus : Type de Test: Développement embryo-fœtal  
Espèce: Rat  
Voie d'application: Inhalation  
Méthode: OCDE ligne directrice 414  
Résultat: négatif

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

Peut provoquer somnolence ou vertiges.

**Composants:****trans-dichloroéthylène:**

Evaluation : Peut provoquer somnolence ou vertiges.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**

Non classé sur la base des informations disponibles.

**Composants:****trans-dichloroéthylène:**

Voies d'exposition : Inhalation  
Evaluation : Aucun effet significativement dangereux pour la santé n'a été observé chez les animaux à des concentrations de 250 ppmV/6h/d ou moins.

**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

**Opteon™ SF30 Specialty Fluid**

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 28.10.2019
2.3	28.11.2019	3574053-00005	Date de la première version publiée: 22.10.2018

Voies d'exposition : Ingestion  
Evaluation : Aucun effet significativement dangereux pour la santé n'a été observé chez les animaux à des concentrations de 100 mg/kg de poids corporel ou moins.

**Toxicité à dose répétée****Composants:****(Z)-1,1,1,4,4,4-Hexafluorobut-2-ène:**

Espèce : Rat, mâle  
NOAEL : 33,5 mg/l  
Voie d'application : Inhalation (vapeur)  
Durée d'exposition : 90 jours  
Méthode : OCDE ligne directrice 413

**trans-dichloroéthylène:**

Espèce : Rat, mâle et femelle  
NOAEL : 4000 ppm  
LOAEL : > 4000 ppm  
Voie d'application : Inhalation  
Durée d'exposition : 90 jours  
Méthode : OCDE ligne directrice 413

Espèce : Rat, mâle et femelle  
NOAEL : 3.210 mg/kg  
LOAEL : > 3.210 mg/kg  
Voie d'application : Ingestion  
Durée d'exposition : 98 jours  
Méthode : OCDE ligne directrice 408

**Toxicité par aspiration**

Non classé sur la base des informations disponibles.

**RUBRIQUE 12: Informations écologiques****12.1 Toxicité****Composants:****(Z)-1,1,1,4,4,4-Hexafluorobut-2-ène:**

Toxicité pour les poissons : CL50 (Oryzias latipes (médaka)): 76,1 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h  
Méthode: OCDE ligne directrice 203

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie )): 22,5 mg/l  
Durée d'exposition: 48 h  
Méthode: OCDE Ligne directrice 202

Toxicité pour les : CE50r (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): >

## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



### Opteon™ SF30 Specialty Fluid

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 28.10.2019
2.3	28.11.2019	3574053-00005	Date de la première version publiée: 22.10.2018

algues/plantes aquatiques	23,7 mg/l Durée d'exposition: 72 h Méthode: OCDE Ligne directrice 201  NOEC (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): 6,92 mg/l Durée d'exposition: 72 h Méthode: OCDE Ligne directrice 201
Toxicité pour les poissons (Toxicité chronique)	: NOEC: 10 mg/l Durée d'exposition: 32 jr Espèce: Gobio cypris rarus (goujon rare) Méthode: OCDE Ligne directrice 210
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique)	: NOEC: 10 mg/l Durée d'exposition: 21 jr Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie) Méthode: OCDE Ligne directrice 211
<b>trans-dichloroéthylène:</b>	
Toxicité pour les poissons	: CL50 (Lepomis macrochirus (Crapet arlequin)): 135 mg/l Durée d'exposition: 96 h Remarques: Selon les données provenant de composants similaires
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques	: CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): 220 mg/l Durée d'exposition: 48 h Méthode: EPA-660/3-75-009
Toxicité pour les algues/plantes aquatiques	: CE50b (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): 36,36 mg/l Durée d'exposition: 48 h Méthode: OCDE Ligne directrice 201

#### 12.2 Persistance et dégradabilité

##### Composants:

##### **(Z)-1,1,1,4,4,4-Hexafluorobut-2-ène:**

Biodégradabilité : Résultat: Difficilement biodégradable.

##### **trans-dichloroéthylène:**

 Biodégradabilité : Résultat: non dégradé rapidement  
 Méthode: OCDE ligne directrice 301D

#### 12.3 Potentiel de bioaccumulation

##### Composants:

##### **(Z)-1,1,1,4,4,4-Hexafluorobut-2-ène:**

Coefficient de partage: n- : log Pow: 2,3

**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

**Opteon™ SF30 Specialty Fluid**

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 28.10.2019
2.3	28.11.2019	3574053-00005	Date de la première version publiée: 22.10.2018

octanol/eau

**trans-dichloroéthylène:**Coefficient de partage: n-  
octanol/eau : log Pow: 2,06**12.4 Mobilité dans le sol**

Donnée non disponible

**12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB****Produit:**

Evaluation : Ce mélange ne contient aucune substance considérée comme persistante, bioaccumulable et toxique (PBT).. Ce mélange ne contient aucune substance considérée comme étant particulièrement persistante ou particulièrement bioaccumulable (vPvB)..

**12.6 Autres effets néfastes****Potentiel de réchauffement planétaire**

Règlement (UE) n ° 517/2014 relatif aux gaz à effet de serre fluorés

**Produit:**

Potentiel de réchauffement planétaire de 100 ans: 7

**RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination****13.1 Méthodes de traitement des déchets**Produit : Eliminer le produit conformément à la réglementation locale en vigueur.  
Selon le catalogue européen des déchets (CED), le code de déchet n'est pas relatif au produit lui-même mais à son application.  
Le code de déchet doit être attribué par l'utilisateur, si possible en accord avec les autorités responsables pour l'élimination des déchets.Emballages contaminés : Les conteneurs vides doivent être acheminés vers un site agréé pour le traitement des déchets à des fins de recyclage ou d'élimination.  
Sauf indication contraire : éliminer comme produit non utilisé.**RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport****14.1 Numéro ONU**

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

**Opteon™ SF30 Specialty Fluid**

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 28.10.2019
2.3	28.11.2019	3574053-00005	Date de la première version publiée: 22.10.2018

**14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU**

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

**14.3 Classe(s) de danger pour le transport**

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

**14.4 Groupe d'emballage**

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

**14.5 Dangers pour l'environnement**

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

**14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

Non applicable

**14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC**

Remarques : Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

**RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation****15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

REACH - Listes des substances extrêmement préoccupantes candidates en vue d'une autorisation (Article 59). : Non applicable

REACH - Liste des substances soumises à autorisation (Annexe XIV) : Non applicable

Règlement (CE) N° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone : Non applicable

Règlement (CE) N° 850/2004 concernant les polluants organiques persistants : Non applicable

Règlement (CE) N° 649/2012 du Parlement européen et du Conseil concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux : Non applicable

REACH - Restrictions applicables à la fabrication, la mise sur le marché et l'utilisation de certaines substances et préparations dangereuses et de certains articles dangereux (Annexe XVII) : Les conditions de limitation pour les entrées suivantes doivent être prises en compte:  
Numéro sur la liste 3Seveso III: Directive 2012/18/UE du Parlement européen et du Conseil concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses.  
Non applicableMaladies Professionnelles : 84  
(R-461-3, France)**15.2 Évaluation de la sécurité chimique**

Des Évaluations de la Sécurité Chimique ont été faites pour ces substances.

**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

**Opteon™ SF30 Specialty Fluid**

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 28.10.2019
2.3	28.11.2019	3574053-00005	Date de la première version publiée: 22.10.2018

**RUBRIQUE 16: Autres informations**

Autres informations : Opteon™ et tous les logos associés sont des marques commerciales ou des copyrights/protégés par les droits d'auteur de The Chemours Company FC, LLC. Chemours™ et Chemours Logo sont des marques de Chemours Company. Consulter les informations de sécurité de Chemours avant utilisation. Pour de plus amples renseignements veuillez contacter le bureau le plus proche de Chemours ou de son distributeur officiel.

Les points sur lesquels des modifications ont été apportées par rapport à la version précédentes sont mis en évidence par deux lignes verticales dans le corps du présent document.

**Texte complet pour phrase H**

H225 : Liquide et vapeurs très inflammables.  
H319 : Provoque une sévère irritation des yeux.  
H332 : Nocif par inhalation.  
H336 : Peut provoquer somnolence ou vertiges.  
H412 : Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**Texte complet pour autres abréviations**

Acute Tox. : Toxicité aiguë  
Aquatic Chronic : Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique  
Eye Irrit. : Irritation oculaire  
Flam. Liq. : Liquides inflammables  
STOT SE : Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

ADN - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures; ADR - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par la route; AICS - Inventaire australien des substances chimiques; ASTM - Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CLP - Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances; règlement (CE) n° 1272/2008; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; DSL - Liste nationale des substances (Canada); ECHA - Agence européenne des produits chimiques; EC-Number - Numéro de Communauté européenne; ECx - Concentration associée à x % de réponse; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS - Horaire d'urgence; ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; GHS - Système général harmonisé; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire; IARC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international; IBC - Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale; IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; IMDG - Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon); ISO - Organisation internationale de normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques coréens

**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

**Opteon™ SF30 Specialty Fluid**

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 28.10.2019
2.3	28.11.2019	3574053-00005	Date de la première version publiée: 22.10.2018

existants; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; n.o.s. - Non spécifié; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines; (Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; RID - Règlement concernant le transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer; SADT - Température de décomposition auto-accélérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; SVHC - substance extrêmement préoccupante; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan; TRGS - Règle technique pour les substances dangereuses; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Les Nations Unies; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable

**Information supplémentaire**

Sources des principales données utilisées pour l'établissement de la fiche de données de sécurité : Données techniques internes, données provenant des FDS des matières premières, résultats de la recherche sur le portail eChem de l'OCDE et sur le site de l'Agence européenne des produits chimiques, <http://echa.europa.eu/>

**Classification du mélange:**

Eye Irrit. 2	H319
STOT SE 3	H336
Aquatic Chronic 3	H412

**Procédure de classification:**

Méthode de calcul
Méthode de calcul
Méthode de calcul

Les renseignements fournis dans la présente fiche de données de sécurité (FDS) sont basés sur l'état de nos connaissances à la date de sa publication et sont donnés en toute bonne foi. Ces renseignements sont fournis à seul titre d'orientation pour que la manipulation, l'utilisation, la transformation, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet de la matière en question soient effectués en toute sécurité et ne sauraient donc être interprétés comme une garantie ou considérés comme des spécifications de qualité. Les renseignements fournis ne se réfèrent qu'à la matière spécifiée en haut de la présente fiche des données de sécurité FDS et peuvent ne pas s'appliquer lorsque cette matière est mélangée à d'autres ou qu'elle est transformée, sauf indication spécifiée dans le texte. Les utilisateurs de cette matière sont priés de réexaminer les informations et les recommandations fournies et de les adapter aux méthodes de manipulation, d'utilisation, de transformation et d'entreposage qu'ils comptent employer, en évaluant si possible la pertinence de la matière objet de la FDS à son stade final d'utilisation.

FR / FR